

CC\_2023\_0266

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le douze décembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 1 décembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 64 Procurations : 8

### Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BENECH Laurence , Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , M. BODIQU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , M. HENRY Serge , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , Mme KERRAIN Tréfina , M. KERVAON Patrice , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MEHEUST Christian , M. NICOLAS Gildas , Mme NICOLAS Sonya , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , M. CLIQUET Grégoire (suppléant de Mme PIEDALLU Anne-Françoise) , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVÉE Julie , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

### Procurations :

Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine à Mme PONTAILLER Catherine, M. HOUSSAIS Pierre à M. CAMUS Sylvain, M. KERGOAT Yann à Mme AURIAC Cécile, Mme LOGNONÉ Jamila à Mme BARBIER Françoise, Mme NIHOARN Françoise à M. TERRIEN Pierre, M. PEUROU Yves à M. ROBIN Jacques, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, M. QUEGUINER Yannick à M. HOUZET Olivier

### Étaient absents excusés :

Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. GARZUEL Alain, Mme GOURHANT Brigitte, M. GUELOU Hervé, M. LE BRAS Jean-François, Mme LE GUÉZIEC Patricia, M. MARTIN Xavier, M. NEDELLEC Yves, M. NOEL Louis, Mme PIRIOU Karine, M. SALIOU Jean-François, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier**

### Exposé des motifs

Le projet de zonage des communes de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier a été arrêté le 15 novembre 2022 par délibération du Conseil Communautaire.

Suite à la décision de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale du 11 juillet 2022, le projet a été dispensé d'évaluation environnementale.

L'étude conclut,

- pour Minihy-Tréguier :

- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif du secteur correspondant à la ZA de Kernevez,
- au retrait du zonage d'assainissement collectif du secteur du Guindy

- pour Tréguier :

- au maintien au zonage d'assainissement collectif des secteurs de l'impasse Saint-François et du chemin de Saint-Yves

- Pour Trédarzac :

- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif du secteur de Kerduault (raccordement

sur le réseau collectif de Pouldouran),  
. au retrait du zonage d'assainissement collectif du secteur de Kerbolloc'h,  
. au maintien au zonage d'assainissement collectif des secteurs de Crech'Urustal et  
de Ker Mengant

Une enquête publique s'est déroulée du 12 janvier 2023 au 16 février 2023.

Le public s'est exprimé et les réponses ont été apportées dans le mémoire en réponse consultable sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté.

La commissaire enquêtrice a rendu un avis favorable, sans réserve, le 25/04/2023.

Il convient par conséquent d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Minihy-Tréguier, Trédarzec et Tréguier.

**VU** L'avis favorable du commissaire enquêteur ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ  
(Par 72 pour)**

**DECIDE DE :**

**APPROUVER** Le zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Minihy-Tréguier, Trédarzec et Tréguier.

**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

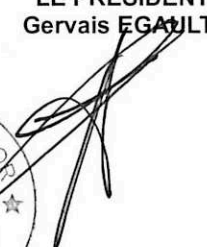
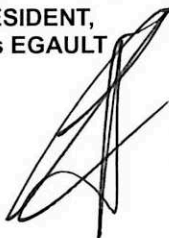
Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

***La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.***

Le Président atteste le caractère exécutoire  
de la présente délibération,  
transmise au contrôle de légalité  
par télétransmission le : **21 DEC. 2023**  
Publiée et mise en ligne sur le site Internet de LTC le : **21 DEC. 2023**

**LE PRÉSIDENT,  
Gervais EGAULT**

**LE PRÉSIDENT,  
Gervais EGAULT**



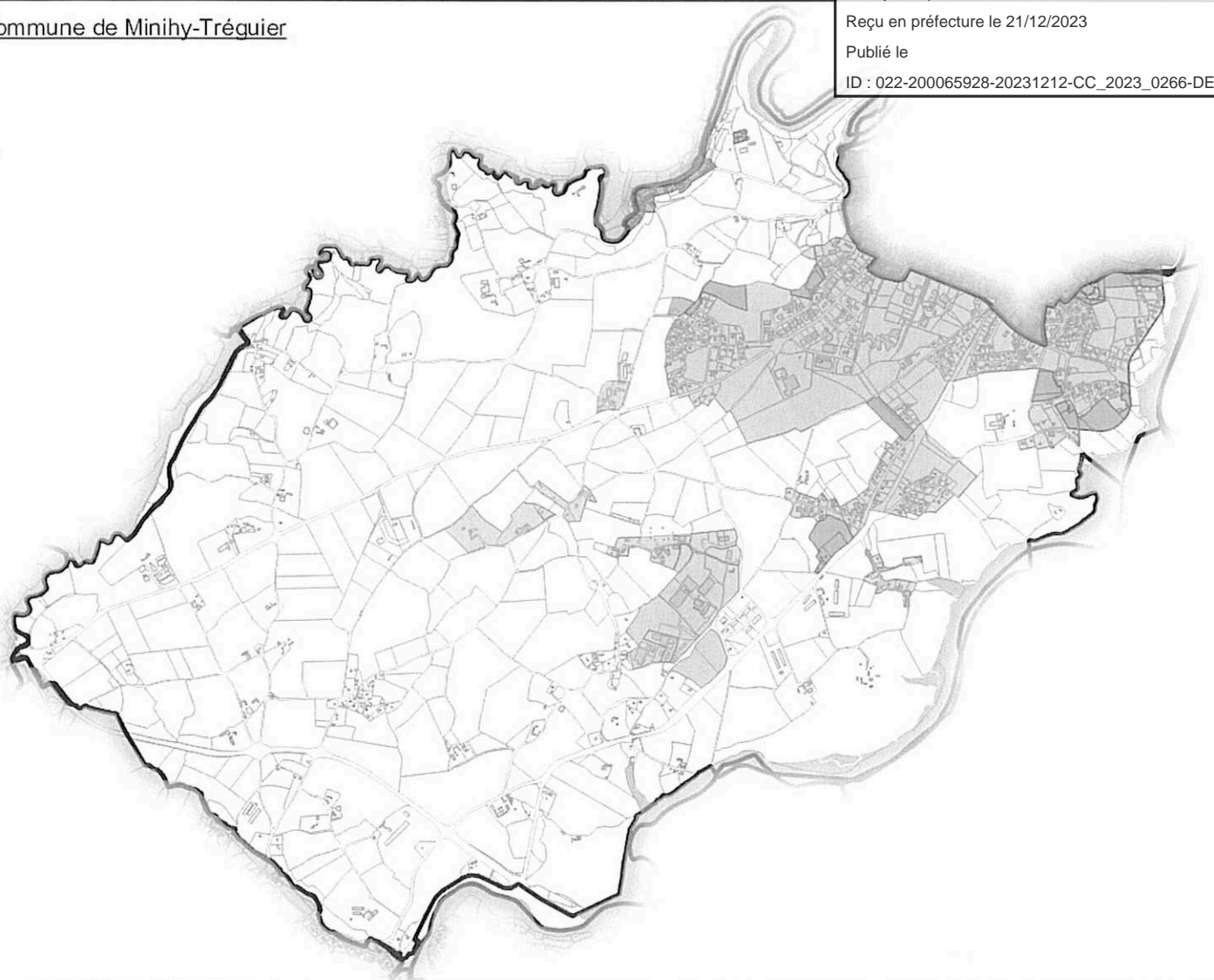
Commune de Minihy-Tréquier

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023




Publié le

ID : 022-200065928-20231212-CC\_2023\_0266-DE



Commune de Tréquier



-  secteur ajouté
-  secteur conservé
-  secteur retiré

Commune de Trédarzec

